DAVIES

Marc Pietro Allard
Avocat

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6574

Courriel
mpallard@dwpv.com

Expertise
Fiscalité
Différends en matière fiscale

Barreau
Québec, 2021

Marc consacre sa pratique grandissante aux divers aspects du droit fiscal.

Il prête assistance à des clients dans une variété de dossiers ayant trait notamment à la planification fiscale et aux différends avec les autorités provinciales et fédérales.

Pendant son stage, Marc était auxiliaire juridique à la Cour canadienne de l'impôt sous la supervision de l'honorable juge Robert J. Hogan. Pendant ses études en droit, Marc a également été auxiliaire juridique à la Cour supérieure du Québec sous la supervision de l'honorable juge Stephen W. Hamilton. Il a auparavant travaillé comme conseiller en fiscalité auprès d'un cabinet mondial d'audit et de services-conseils en fiscalité.

Marc est mentor de l'équipe de l'Université de Montréal dans le cadre du concours national de plaidoirie en droit fiscal Donald G.H. Bowman.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Phoenix Partners Management Inc.
Représentation de Phoenix Partners Management Inc. dans le cadre de l'acquisition de Launchlife International Inc., franchiseur de premier plan de plateformes et de marques liées à l'éducation ayant des franchisés au Canada, aux États Unis et au Royaume-Uni.

Athlètes professionnels
Représenté avec succès Russell Martin et Joshua Donaldson, anciens joueurs des Blue Jays de Toronto, dans le cadre d'un litige fiscal. L'affaire portait sur la manière de calculer correctement le revenu d'emploi gagné par ces deux athlètes au Canada en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, et plus particulièrement sur l'exclusion de leur revenu imposable de source canadienne de cotisations versées par leur employeur à une convention de retraite.

Groupe Dynamite Inc.
Représentation de Groupe Dynamite Inc., détaillant canadien de vêtements pour femmes, dans le cadre de son premier appel public à l'épargne de 300 millions de dollars canadiens visant des actions à droit de vote subalterne, qui a porté la valorisation de la société à 2,3 milliards de dollars canadiens.

Novacap Management Inc.
Représentation de Novacap, société de capital-investissement canadienne de premier plan, relativement au transfert de sa participation dans la Corporation Nuvei à un nouveau véhicule de continuation et à d'autres fonds Novacap dans le cadre de l'opération de fermeture du capital de Corporation Nuvei d'une valeur d'environ 6,3 milliards de dollars.

Scotia Capital Inc.
Représentation de Scotia Capitaux Inc., de BMO Nesbitt Burns Inc., de Valeurs Mobilières TD Inc. et d'un syndicat de placeurs dans le cadre du premier placement d'obligations de qualité supérieure d'une valeur de 1 milliard de dollars canadiens réalisé par Vidéotron ltée, qui comprenait des billets de

DAVIES

Marc Pietro Allard
Avocat

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6574

Courriel
mpallard@dwpv.com

premier rang de série 1 à 4,65 % d'un capital de 600 millions de dollars canadiens échéant le 15 juillet 2029 et des billets de premier rang de série 2 à 5,00 % d'un capital de 400 millions de dollars canadiens échéant le 15 juillet 2034.

Systèmes & Logiciels Mannarino Inc.
Représentation des actionnaires de Systèmes & Logiciels Mannarino Inc., un leader mondial en produits avioniques pour les aéronefs et les drones électriques et en systèmes certifiés pour le secteur de l'aérospatiale, relativement à la vente de la totalité de leurs actions émises et en circulation à Scalian SAS.

Siemens Énergie
Conseiller juridique canadien en matière de fiscalité de Siemens Énergie dans le cadre de la vente à Triton des activités canadiennes de Trench, société européenne de capital-investissement de premier plan de taille moyenne.

Thérapeutique Knight inc.
Représentation de Thérapeutique Knight inc. dans le cadre d'un différend porté devant la Cour canadienne de l'impôt relativement à l'application du régime relatif au revenu étranger accumulé tiré de biens du Canada.

MATIÈRE À RÉFLEXION

L'ARC précise les exigences de production des déclarations T3 pour les contrats québécois de prête-nom, coauteur
1 mai 2024

Association de planification fiscale et financière, Colloque sur la fiscalité minière 2024, « Revue de la jurisprudence récente »; Montréal, QC
1 mai 2024

La nouvelle règle générale anti-évitement s'applique-t-elle aux séries d'opérations débutant avant le 1er janvier 2024?, coauteur
1 janv. 2024

Transfert d'entreprise intergénérationnel – la fiscalité au service de l'entrepreneur, coauteur
27 oct. 2023

Barreau du Québec, Développements récents en droit des affaires, « Transfert d'entreprise intergénérationnel – la fiscalité au service de l'entrepreneur »; Montréal, QC
27 oct. 2023

Le gouvernement du Canada publie un ensemble de propositions législatives fiscales nationales et internationales
16 août 2023

CIBC v. The King: Does the FCA undermine its decision in *The Queen v. Bank of Montreal*?
1 août 2023

Le nouveau régime de restriction des dépenses excessives d'intérêts et de financement (RDEIF), coauteur

DAVIES

Marc Pietro Allard
Avocat

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6574

Courriel
mpallard@dwpv.com

18 avr. 2023

Les transferts intergénérationnels : quelles modifications pouvons-nous attendre du Projet de loi C-208?, coauteur
21 déc. 2022

Zones Experts : Une nouvelle taxe sur certains biens de luxe, coauteur
12 déc. 2022

FORMATION

Université de Sherbrooke, J.D., 2021
Université de Sherbrooke, LL.B., 2018
Université McGill, B.Sc., 2015